

HAUTES-PYRÉNÉES MAG

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES

JUILLET
2026



INVESTISSEMENT LOCAL

CAUSE COMMUNE

EN IMAGES

À CHACUN
SON PROJET

FOCUS

LE DÉPARTEMENT PARTENAIRE
DES COLLECTIVITÉS

Une publication de :



SOMMAIRE



Tirage : 128 000 exemplaires - ISSN 2610-2951

Directeur de la publication : **Michel Pélieu**

Rédaction : **Graham Ellul** • Mise en page : **Laurent Gaits**

Crédit photos : **G. Ellul, L. Gaits, Mairie de Séméac, Lau Folies, SPECTOM de Lannemezan**

Ce magazine est également disponible en version numérique sur le site hautespyrenees.fr

Imprimerie : ROTO FRANCE IMPRESSION - 25 rue de la maison rouge - 77185 LOGNES

Imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement.



Tous les papiers se trient et se recyclent



**Département des
Hautes-Pyrénées**



@departementhap



Plus d'infos sur
hautespyrenees.fr

“ Une collectivité qui investit ne s'appauvrit pas. ”



Le Conseil départemental s'est imposé comme le 1^{er} partenaire des projets d'investissement portés par les communes du département et leurs regroupements.

Ce partenariat n'est pourtant ni un dû, ni une règle de droit. Il est d'abord l'expression d'une volonté politique forte : celle de ne pas cantonner le Département à une seule mission, même prioritaire, celle de chef de file des solidarités humaines. Alors que d'autres Conseils départementaux suppriment leurs aides pour se recroqueviller sur ce seul rôle, nous faisons le choix inverse : celui d'accélérer les dispositifs de soutien à l'investissement, celui d'accompagner tous les élus locaux qui ont décidé d'agir.

Ce choix repose sur un constat tangible : l'investissement public déclenche, à coup sûr, un cercle vertueux. Les chantiers contribuent à améliorer le cadre de vie, à moderniser les équipements, à embellir nos communes tout en soutenant l'activité

économique, l'emploi et l'insertion. Placer notre confiance dans les initiatives locales structurantes, c'est donc préparer l'avenir et faire un usage utile de l'argent public.

Je ne le dirai jamais assez : une collectivité qui investit ne s'appauvrit pas. Ce territoire a besoin de projets d'investissement, aujourd'hui plus que jamais. Investir, c'est donner un cap. C'est fédérer les énergies, créer une dynamique. Investir, c'est choisir d'agir plutôt que subir.

C'est pourquoi, fort de l'enracinement et de l'amour pour ce territoire qui nous rassemble, le Département continuera à mobiliser tous les moyens dont il dispose pour accompagner tant les politiques sociales en faveur de l'enfance, de la dépendance et de l'insertion, que les projets des communes, pour répondre aux attentes de tous les Haut-Pyrénéens.

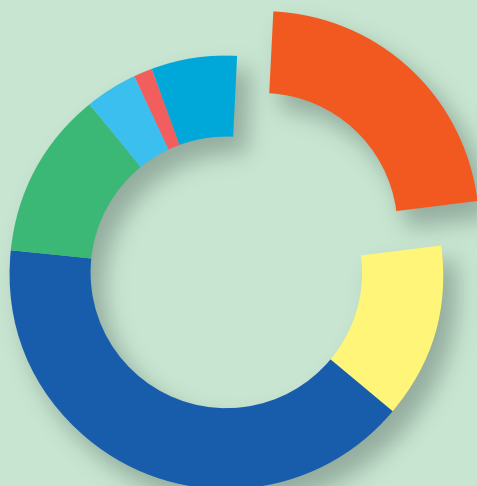
Michel PÉLIEU

Président du Département
des Hautes-Pyrénées

DES MOYENS **POUR AGIR**

En 2026, le Département a voté un budget d'investissement de 86 M€, dont un quart est consacré à l'aide aux collectivités locales.

**Aides aux collectivités
21,6 M€**



- Patrimoine départemental
- Infrastructures routières
- Collèges et éducation
- Environnement
- Travaux d'urgence
- Numérique



1€
investi par
le Département génère
7€
de travaux publics



Les Hautes-Pyrénées
469
communes
dont 1/3 ont moins
de 100 habitants



1 246
dossiers juridiques et
montages de projets
traités en 2025
par l'ADAC 65
(Agence départementale
d'accompagnement des
collectivités)

LE DÉPARTEMENT PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS

BÂTIMENTS, ROUTES ET ESPACES PUBLICS

- Bâtiments publics
- Travaux d'urgence sur les routes
- Circulation à vélo
- Signalétique pastorale
- Construction d'écoles
- Gymnases scolaires
- Collèges
- Raccordement à la fibre
- Villes et villages fleuris
- Projets structurants : santé, sport, culture, commerces de proximité



1 317 projets d'investissements
locaux cofinancés par le
Département en 2025



TOURISME

- Aménagements touristiques
- Rénovation des meublés de tourisme



HISTOIRE & PATRIMOINE

- Conservation et numérisation d'archives communales
- Recherche liée à la culture régionale
- Rénovation de bâtiments anciens

SOLIDARITÉS HUMAINES

- Aide à la vie partagée
- Logements sociaux
- Établissements médico-sociaux
- Habitat seniors



ENVIRONNEMENT

- Aide aux structures de collecte et de traitement des déchets
- Restauration des cours d'eau

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

- Stations et réseaux d'assainissement
- Renouvellement des réseaux d'eau potable
- Etudes, protection et sécurisation de la ressource
- Mesure de la qualité de l'eau



À CHACUN SON PROJET

Santé, sport, culture, mobilité, eau potable... Les projets accompagnés par le Département boostent l'économie locale et répondent aux besoins concrets des Haut-Pyrénéens.

SÉRON

Rénovation des toitures
de la Salle intergénérationnelle : **231 000 €**
Aide du Département : **23 000 € soit 10 %**



SÉMÉAC

Réhabilitation du centre Léo Lagrange : **3 405 000 € HT**
Aide du Département : **350 000 € soit 10,3 %**

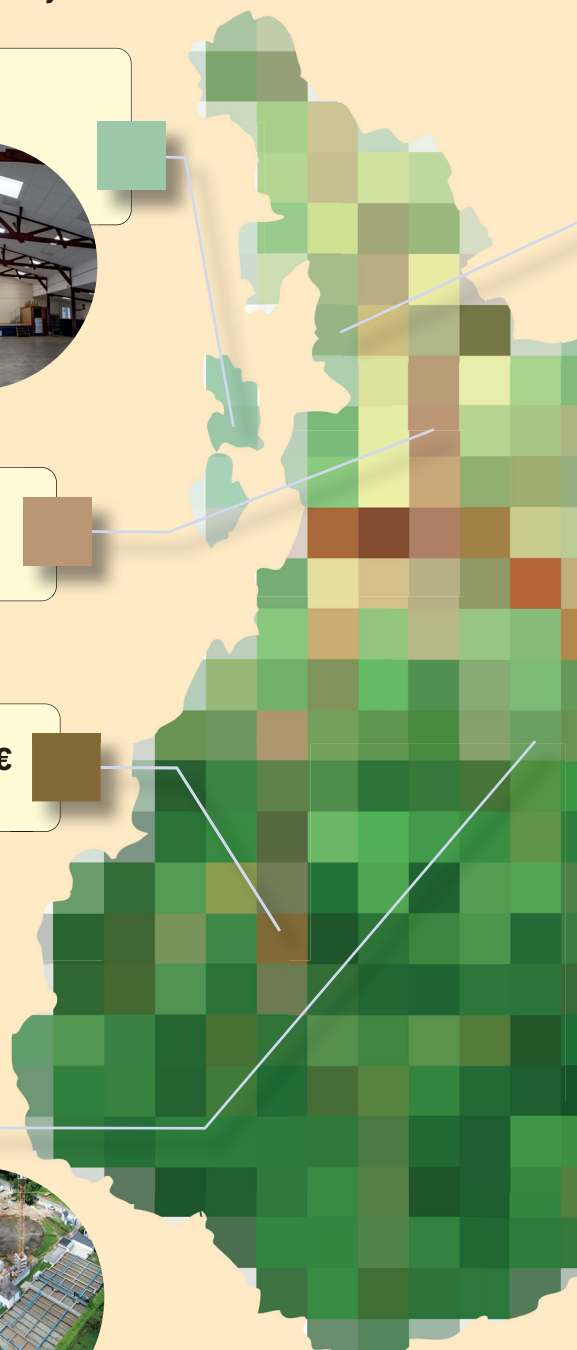
LAU-BALAGNAS

Rénovation du centre aquatique Lau Folie's : **3 800 000 €**
Aide du Département : **600 000 € soit 16 %**



SYNDICAT MIXTE D'EAU POTABLE DU MÉDOUS

Création d'une nouvelle usine
d'eau potable : **7 800 000 € HT**
Aide du Département : **762 000 € soit 9,7 %**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ADOUR-MADIRAN

Extension de la

Maison de Santé de Vic : **1 725 000 € HT**

Aide du Département : **150 000 € soit 8,6 %**



TRIE-SUR-BAÏSE

Réhabilitation du gymnase : **939 250 € HT**

Aide du Département : **170 800 € soit 18 %**

SMECTOM DU PLATEAU DE LANNEMEZAN

Construction d'une recyclerie
à Capvern :

3 105 000 € HT

Aide du Département : **600 000 € soit 19,3 %**



FERRÈRE

Rénovation de la mairie : **357 000 € HT**

Aide du Département : **59 000 € soit 16,5 %**

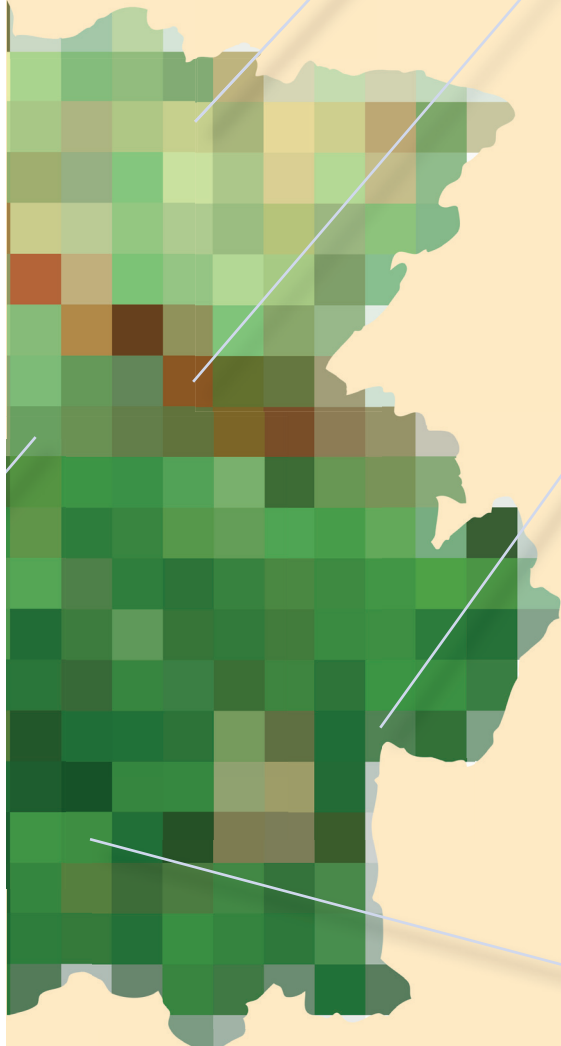


ARAGNOUET

Rénovation des espaces publics
de Piau Engaly :

3 760 000 € HT

Aide du Département : **363 000 € soit 9,6 %**



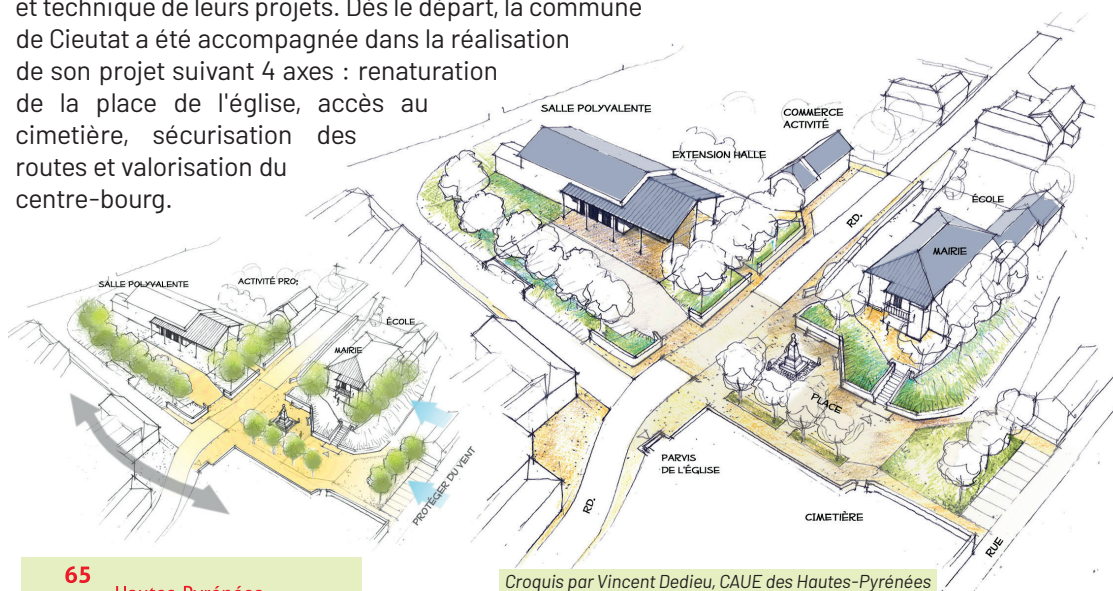
L'INGÉNIERIE AU CŒUR DU VILLAGE

Pour des conseils juridiques, techniques et architecturaux, les communes peuvent compter sur des équipes et des outils dédiés.

Focus sur la commune de Cieutat qui, pour son projet de réaménagement de cœur de village, a bénéficié de l'accompagnement coordonné de deux structures phares : L'ADAC 65 et le CAUE des Hautes-Pyrénées.

L'Agence Départementale d'Accompagnement des Collectivités

L'ADAC 65, créée par le Département, accompagne les collectivités des Hautes-Pyrénées dans la gestion administrative, juridique et technique de leurs projets. Dès le départ, la commune de Cieutat a été accompagnée dans la réalisation de son projet suivant 4 axes : renaturation de la place de l'église, accès au cimetière, sécurisation des routes et valorisation du centre-bourg.



3 rue Gaston Dreyt à Tarbes
05 62 56 71 01



65 Hautes-Pyrénées

c.a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

14 bd Debussy à Tarbes
05 62 56 71 45



Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

Le CAUE 65 accompagne les particuliers et les élus dans leurs projets d'aménagement, de rénovation et de construction, notamment pour les questions d'embellissement et d'analyse

architecturale. La commune de Cieutat a ainsi pu bénéficier de précieux conseils pour sécuriser la sortie de l'école et redynamiser le cœur du village.

QUAND LES PROJETS DESSINENT L'AVENIR



Lorsque les aménagements urbains sont variés et complémentaires, ils cessent d'être de simples bâtiments, ouvrages et équipements clairsemés et dessinent de manière cohérente un territoire où il fait bon vivre.

Au nord du département, la commune de Vic-en-Bigorre en est l'exemple parfait. De la maison de santé au parc naturel de l'Échez, en passant par la rue du Château pour se rendre au nouveau quartier senior Le Pigeonnier, sans oublier le mur de trinquet au gymnase de la Herray et les canaux qui sillonnent les rues, les aménagements flambant neufs foisonnent. Tantôt portés par la commune, tantôt par l'intercommunalité, tous ont bénéficié de l'accompagnement financier du Département.

À l'origine quartier gallo-romain, ou Vicus, la commune n'a cessé de croître et abrite aujourd'hui un peu plus de 5000 Vicquois et Vicquoises. Aujourd'hui, avant la toute prochaine réalisation du projet de contournement routier porté par le Département, nous avons, un jour de marché, décidé de traverser Vic-en-Bigorre. Fidèles à l'adage « La santé d'abord », c'est à la **Maison de santé** que nous démarrons notre promenade. Là, deux bâtiments sont en cours d'édification : l'un accueillera bientôt trois médecins et assistants médicaux, l'autre un IRM et un scanner. « **On n'aura plus à courir jusqu'à Aire-sur-l'Adour**

- se réjouissent Jacques et Chantal, venus de Maubourguet - **Par contre le problème ça va être pour se garer...** ». Derrière l'accueil du secrétariat, Dominique et Corinne se veulent rassurantes sur ce point : « **Il y aura un parking spécialement dédié aux médecins et au personnel, ce qui libérera une bonne quinzaine de places** ». Tout est prévu, pas d'angle mort !

A deux pas de là le commerce bat son plein sur la place du marché, agréablement rafraîchie par l'eau sillonnant les allées au gré du **canal du Moulin**. Les bégonias sont en fleur, le ciel est bleu et nous décidons de poursuivre

notre chemin en remontant la **rue Foch**, pavée de neuf et piétonne ce samedi.

« **C'est vraiment plus sympa, la rue a été refaite et c'est une réelle valeur ajoutée quand on regarde l'agrément de la ville** - nous confie Sandrine, l'aimable pharmacienne du coin - **Et puis pour l'accès des personnes en fauteuil, ou à mobilité réduite, c'est bien plus sécurisé qu'avant** ». Tout en bas de la rue, le **toit de la médiathèque** a également été entièrement refait. Un groupe d'écoliers y lisent de manière assidue pour certains, un peu plus animée pour d'autres...



PAPILLONS ET POTAGERS

Non loin de là en suivant le canal par le quai Rossignol, nous arrivons au **parc naturel de l'Echez**, un havre de fraîcheur. Accompagné de son fidèle berger australien Mia, Christian vient s'y promener tous les jours : **« Il fait bon ici, c'est vraiment super un parc comme ça en ville »** sourit-il. Entre parcours de pêche, tables d'échecs et ruchers, les activités n'y manquent pas. Il y a même un hôtel à insectes pour les amateurs d'entomologie et de papillons rares...

Après n'y avoir débusqué que quelques criquets, nous reprenons le chemin pour atterrir juste en face, à l'entrée du **village senior le Pigeonnier**. Joëlle sortait à cet instant de chez elle pour aller faire trois courses et nous accueille d'un sourire sincère et l'accent chantant : **« Je viens du nord, de Beauvais dans l'Oise. Ça fait deux ans que j'habite ici, on y est vraiment bien et je peux voir ma fille »**.



Plus loin, entre framboisiers et haricots, Franck bêche une parcelle du potager commun à l'aide d'un croc, sous l'œil attentif

Projet	Maîtrise d'ouvrage	Aide du Département
Maison de santé	CCAM	429 000 €
Canal du Moulin	Commune	195 000 €
Rue Maréchal Foch	Commune	55 000 €
Toit de la médiathèque	CCAM	35 000 €
Village senior	Commune	230 000 € et 80 000 € /an
Trinquet	Commune	120 000 €
Parc naturel de l'Echez	Commune	276 000 €

de Ginette pour qui « la terre est devenue trop basse ». Adossée au potager, la salle commune dotée d'une magnifique charpente accueille repas de quartiers, tournois de rami et une multitude d'activités dont



Christian se réjouit : **« C'est tous les jours les vacances ! »**. Après avoir travaillé pour 51 employeurs, dans 22 pays différents et ouvert 7 restaurants, cet homme affable et sa compagne ont trouvé un lieu tranquille où ils continuent de créer de beaux souvenirs.

En apprenant que nous étions en reportage pour le magazine départemental, le chef Christian me remet non sans fierté les trois derniers exemplaires de « La Gazette du Pigeonnier », la revue locale coécrite par les 21 résidents de ce paisible quartier. Une belle source d'inspiration et un souvenir précieux.

Pour finir cette promenade, nous décidons de faire un stop au **trinquet**, neuf lui aussi et impressionnant par sa hauteur. **« Tous ces projets n'auraient pas vu le jour si le Conseil départemental n'avait pas été là »** résume le maire nouvellement élu Thomas Simonian, remerciant par la même occasion les Conseillers départementaux Bernard Pouban et Isabelle Lafourcade pour leur engagement inflexible et continu.

Mais il est déjà l'heure de poser l'appareil photo et de se restaurer aux **Tablées de Vic**, pour finir cette belle journée en compagnie des Vicquois.



CHRISTELLE

GESTIONNAIRE DES AIDES AUX COMMUNES

Quel est votre rôle au sein de la collectivité ?

Nous sommes deux dans le service et prenons en charge la construction des dossiers de demandes de FAR (Fonds d'Aménagement Rural), de FURI (Fonds d'Urgence Routier Intempéries) et de FSE (Fonds Spécifique École) déposés par les collectivités sur la plateforme dématérialisée.

Avec Claude, notre directrice, j'établis une proposition de programmation de ces aides par canton, en fonction des projets portés par les communes. Une fois la proposition ajustée et validée par les Conseillers départementaux, j'informe les maires des aides qui leur ont été attribuées.

Enfin, lorsque les collectivités ont effectué les travaux ou leurs acquisitions, je procède aux paiements des subventions.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans ce métier ?

La diversité des tâches : accueil téléphonique, saisie de courriers, rédaction de rapports, contrôle de devis ou factures... le tout dans la même journée. Le contact avec les maires, leurs secrétaires et les Conseillers départementaux aussi, bien sûr.

J'essaie de répondre à leurs attentes et questions le plus rapidement et le plus justement possible.

Et la principale difficulté ?

Le timing ! Le premier semestre est très intense. Il faut impérativement instruire, programmer en Commission permanente et notifier environ 600 dossiers avant l'été tout en assurant le suivi sur le reste du travail : demandes de paiements, de changements d'affectations, de prorogations...

Sur quels dossiers travaillez-vous en ce moment ?

En ce moment, avec ma collègue, nous travaillons sur le FAR de la Vallée de la Barousse dont la première programmation a récemment été validée par les élus en Commission permanente. 56 dossiers ont été déposés, pour un montant de 652 374 € de subventions. Une autre Commission permanente est aussi en cours de préparation avec les programmations FAR de 5 cantons différents, soit 3 711 253 € de subventions pour 225 dossiers. Autant vous dire que nous sommes vraiment dans le vif du sujet !

PAROLES DE MAIRES



Isabelle Gandit

Maire d'Aries-Espéran, canton des Coteaux

Pour ma commune, je n'ai jamais hésité à solliciter toutes les ressources disponibles, qu'elles soient financières ou d'ordre technique. En particulier, les équipes de l'ADAC 65 m'ont été un soutien précieux sur plus d'un projet notamment la démolition-reconstruction du pont, sans oublier le partenaire historique qu'est le CAUE qui nous accompagne depuis 1983 pour nos espaces publics, nos bâtiments, nos projets et l'urbanisme ainsi que l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) pour ses conseils en gestion locative.

Le mois dernier, j'ai eu l'occasion de remercier tous les partenaires des réalisations de ces 30 dernières années lors d'une grande journée d'inaugurations.

Danièle Carcaillon

**Maire de Lagarde,
canton de Vic-en-Bigorre**

Je définis toujours mes projets dans un premier temps, puis je recherche des financements. Des aides comme le Fonds d'Aménagement Rural sont essentielles à la réalisation des projets de la commune, et je garde toujours un œil sur les calendriers des différents appels à projets pour ne pas rater l'occasion de bénéficier d'une subvention.



Jean-François Sébat

Maire de Séron, canton d'Ossun

Dans une commune enclavée comme Séron, l'accompagnement du Conseil départemental est vraiment très apprécié, même vital. Ma secrétaire de mairie travaille dans deux autres communes voisines, elle me dit souvent que nous avons beaucoup de chance dans le 65 de pouvoir compter sur l'aide aux communes, qui n'existent pas chez nos voisins du 64 par exemple.

Groupe Passionnement Hautes-Pyrénées radicalement solidaires

L'INVESTISSEMENT LOCAL, GARANT DE L'AVENIR

Nous souhaitons avant tout exprimer notre solidarité envers les personnes qui souffrent de cet été caniculaire, qu'elles soient âgées, malades, vulnérables, mal logées, en bas âge ou encore travaillant dans des conditions difficiles. Nous avons également une pensée pour les agriculteurs dont les cultures dépérissent et les éleveurs dont les troupeaux manquent d'herbe. Nous remercions enfin de tout cœur les accompagnants, soignants et pompiers qui restent mobilisés dans ces moments critiques.

A l'heure où nous écrivons, une première vague de chaleur est passée et une autre est annoncée. L'été ne fait que commencer et certains spécialistes augurent que ce sera l'un des plus frais du reste de nos vies.

Nous devons nous y préparer et investir localement pour rendre le territoire plus résilient face à la récurrence d'événements météorologiques extrêmes.

Vous l'avez lu dans ce magazine, malgré la loi NOTRe, notre collectivité conserve une réelle capacité d'action et une ingénierie efficace.

Cette volonté d'investir et de construire des projets avec les communes (ou EPCI) est un choix politique, au sens noble du terme, et le résultat d'une gestion rigoureuse.

C'est pourquoi, plus que jamais, nous souhaitons poursuivre dans cette direction, car l'avenir du territoire l'exige et le bien-être de ses habitants nous y oblige.

Vos Conseillers départementaux :

Louis ARMARY, Marc BÉGORRE, Pierre BRAU-NOGUÉ, Maryse CARRÈRE, Nicole DARRIEUTORT, Nicolas DATAS-TAPIE, Evelyne LABORDE, Isabelle LAFOURCADE, Laurent LAGES (Président), Monique LAMON, Thierry LAVIT, Michel PÉLIEU, Josiane POUY, Stéphane PEYRAS, Marie PLANE, Bernard POUBLAN, Marie-Françoise PRUGENT, Frédéric RÉ, Véronique THIRAULT, Bernard VERDIER

Groupe Progrès & Solidarité

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL UN OUTIL CONCRET AU SERVICE DES HABITANTS ET DE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées accompagne les communes dans leur projet d'investissement. Cette action s'inscrit dans une politique de soutien aux équipements publics et aux aménagements nécessaires au dynamisme des territoires.

À Tarbes, cet accompagnement contribue à la réalisation de projets structurants pour la commune. **L'aménagement de l'Orangerie du jardin Massey** participe à la valorisation d'un équipement public

emblématique et à la qualité des espaces municipaux.

Les **travaux engagés au Collège Voltaire** de Tarbes illustrent également la responsabilité du Département dans l'entretien, la modernisation et l'adaptation des collèges publics dont il a la charge. Ces réalisations traduisent une méthode : **soutenir des investissements utiles.**

Au sein du groupe Progrès et solidarité, les conseillers départementaux du canton de Tarbes 2 demeurent pleinement engagés pour faire vivre une politique de développement local au plus près des réalités du terrain. réalités du territoire.

Vos Conseillers départementaux :

Andrée DOUBRERE et Gilles CRASPAY Tarbes 2

Groupe Place publique

RENFORCER LES CAPACITÉS D'ACTION DES COMMUNES URBAINES

Le développement territorial, dans le cadre des compétences du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, repose sur un principe essentiel : accompagner les collectivités locales dans leurs investissements afin de garantir un développement équilibré et durable des territoires face à des enjeux majeurs : adaptation des équipements publics, revitalisation des quartiers, transition écologique, amélioration du cadre de vie et maintien d'un service public de proximité.

Par ce dispositif d'aide à l'investissement

local, le Département contribue à la réalisation de projets structurants portés par les communes.

Une politique territoriale ambitieuse qui permet la rénovation des bâtiments publics et favorise l'amélioration des services essentiels.

Dans l'esprit porté par **Place publique**, l'action publique territoriale doit conjuguer proximité, justice territoriale et responsabilité écologique. Il ne s'agit pas seulement de financer des projets, mais de **construire une**

stratégie collective où chaque commune dispose des moyens d'**agir au service de ses habitants.**

Ainsi c'est une responsabilité partagée : celle d'un Département qui accompagne et des communes qui portent des projets par l'engagement des élus.

Vos Conseillers départementaux :

Virginie SIANI-WEMBOU et Frédéric LAVAL Tarbes 1

Groupe Communiste

LE MONDE BOUGE, LE MONDE CHANGE.

Les aides attribuées aux collectivités locales doivent sans doute être réorientées en priorité vers l'amélioration du confort climatique des villes.

En effet, avec des pics de chaleur de plus en plus violents, les villes auront besoin d'espaces de fraîcheur, de lieux conviviaux et rafraîchissants.

Les modifications climatiques provoquent déjà une multitude de dégâts pour la production agricole, les logements, les transports et les équipements publics. Elles rendent également la vie en ville plus difficile.

Le nombre de décès liés à la pollution atmosphérique s'élève à 40 000 personnes chaque année.

Pourtant, peu de mesures sont engagées pour sortir des énergies fossiles, qui continuent de représenter 60 % de la consommation finale d'énergie dans notre pays. Cette dépendance coûte 60 milliards d'euros.

Au lieu de construire une véritable transition visant à réduire notre dépendance aux énergies carbonées, condition indispensable pour préserver le climat, et permettre aux citoyens de vivre dans de

bonnes conditions, le pouvoir démantèle les dispositifs environnementaux. Il souhaite retirer le principe de précaution de la Charte de l'environnement et mettre fin au financement des énergies renouvelables.

Cette orientation va à l'encontre de ce qu'il faudrait faire.

Changeons de direction : c'est indispensable et urgent.

Vos Conseillers départementaux :

Jean BURON - Vice-Président des routes et des transports,
Béatrice LACROIX

Groupe Socialistes et Apparentés

LE CAUE 65, UN PARTENAIRE ESSENTIEL DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le CAUE65 accompagne depuis de nombreuses années les collectivités, les habitants et les porteurs de projets dans l'aménagement du territoire. Sa mission est de conseiller, informer et sensibiliser aux enjeux de l'urbanisme, du paysage, de l'habitat et de l'environnement. Grâce à sa connaissance du terrain, il aide les communes à développer des projets adaptés aux besoins locaux tout en préservant l'identité et le cadre de vie des Hautes-Pyrénées.

Au quotidien, le CAUE65 participe au développement local en accompagnant les

communes dans l'amélioration des espaces publics, la revitalisation des centres-villes, la valorisation du patrimoine et la prise en compte des enjeux environnementaux. Son action renforce l'attractivité des territoires, améliore la qualité de vie des habitants et favorise des projets durables. Par son travail auprès des élus et acteurs locaux, il encourage l'émergence d'initiatives utiles au territoire.

Dans un contexte où les territoires ruraux font face à de nombreux défis, les actions du CAUE65 sont essentielles. Son accom-

pagnement permet aux communes de bénéficier d'une expertise pour construire des projets durables. L'objectif est de donner aux Hautes-Pyrénées les moyens de poursuivre un développement équilibré et respectueux de leur identité.

Vos Conseillers départementaux :

Joëlle ABADIE – Vallée de l'Arros et des Baïses
Maryse BEYRIÉ – Neste-Aure-Louron
Marie-Paule BARON et Yannick BOUBÉE
- Aureilhan

Groupe Nos territoires en commun

DES CHOIX ASSUMÉS POUR UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET VOLONTAIRE

Notre groupe est fier d'accompagner chaque territoire sans distinction dans la réalisation de ses projets, afin de préserver son identité, renforcer son attractivité et maintenir ses équipements.

Nous assumons pleinement cette orientation politique, votée à l'unanimité, fondée sur l'équité territoriale et la solidarité. Car derrière chaque investissement, ce sont aussi des entreprises locales soutenues, de l'artisanat valorisé et des emplois maintenus sur notre territoire.

Grâce à une gestion responsable et à une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement, l'aide aux communes rurales a pu être augmentée de 5 %, tout en portant l'investissement départemental à 85 millions d'euros, malgré un contexte budgétaire contraint.

Nous nous félicitons de cette dynamique qui irrigue l'ensemble du tissu économique départemental et participe concrètement au développement durable et équilibré de notre territoire.



Vos Conseillers départementaux :

Geneviève QUERTAİMONT et
Jean-Michel SÉGNÉRÉ - Moyen Adour
David LARRAZABAL et
Laurence ANCIEN - Tarbes 3

DIOSAS FEST

creadoras en la cima / 2026 \ créatrices au sommet

19 & 20
SEPTIEMBRE

HUESCA
PLAZA DE
TOROS

nutproducciones.com

artes escénicas
artesanía
talleres
música

26 & 27
SEPTIEMBRE

BONNEMAZON
ABBAYE DE
L'ESCALADIEU

www.abbaye-escaladieu.com

marché d'artisans
conférence
spectacles
ateliers



NUT
producciones



Ayuntamiento
de Huesca



DPH



HAUTES-
PYRÉNÉES
LE DÉPARTEMENT

Interreg
POCTEFA



Cofinanciado por
la UNIÓN EUROPEA
Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE

Licences entrepreneur de spectacles n° L-R-2023-1072, L-R-2023-1073, L-R-2023-1074